



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

ON REVENDIQUE LE MAINTIEN DU COMTÉ FÉRÉDAL DE BEAUCE

Ville de Sainte-Marie, le 19 septembre 2012 – M. Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, a présenté les commentaires de la MRC de La Nouvelle-Beauce envers la proposition de redécoupage de la carte électorale fédérale, ce mercredi 19 septembre à Thetford Mines, devant la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec.

Tel qu'indiqué au mémoire produit par la MRC de La Nouvelle-Beauce, M. Lehoux a mentionné aux commissaires que « nous demandons d'abord de maintenir l'intégralité du territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce dans un même comté et deuxièmement de maintenir la Nouvelle-Beauce dans une circonscription de la Beauce dans le respect des populations des MRC de La Nouvelle-Beauce, de Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan ». Par ailleurs, la MRC de La Nouvelle-Beauce respecte également la décision de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon qui est favorable à ce que son territoire soit inclus à la circonscription de Lévis. Cependant la MRC de La Nouvelle-Beauce insiste fortement pour que les territoires des municipalités de Saint-Bernard, Saint-Isidore, Sainte-Hénédine et Scott soient rattachés au futur comté fédéral de Beauce.

Comme le souligne M. Richard Lehoux, « la révision des limites des circonscriptions fédérales ne doit pas se réduire à un simple calcul mathématique consistant à attribuer à chaque comté un nombre de personnes équivalentes. On doit d'abord tenir compte des communautés d'intérêts, c'est-à-dire de l'identité des citoyens envers une région et les besoins des électeurs. En plus de respecter ce sentiment d'appartenance, on doit aussi regarder l'évolution d'une circonscription depuis sa création ainsi que sa superficie ».

Rappelons que les commissaires ont le mandat de produire un rapport aux membres du Parlement fédéral sur la refonte des circonscriptions fédérales au Québec. Ceux-ci devront considérer les commentaires transmis par les citoyens et les organisations face au projet de révision de la carte électorale fédérale.

– 30 –

Source : Mario Caron, directeur général

Pour information : Richard Lehoux, préfet
Tél. : 418 387-3444